



Nb de membres en exercice : 64

Nb de membres présents : 46

Nb de membres votants : 51

(dont 5 pouvoirs)

Quorum atteint

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du conseil communautaire du 24 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 novembre, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle des Fêtes à MONETAY SUR LOIRE, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 17 novembre 2025, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires :, François ATHAYNE, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Aline BONNEAU, Bernard BOURACHOT, Michel BRUNNER, Xavier CADORET Hervé CHOMET, Jean-Luc COLLIN, Arnaud DELIGEARD, Eliane DERIOT (à partir de la 5^{ème} question), Franck FORTIN, Guy FRAISE, Léopold GODART, Roseline GOURDON, Jean-Louis GUINATIER, Guy LABBE (à partir de la 5^{ème} question), Jérôme LASSOT, Jacqueline LAUSTRIAT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET (à partir de la 5^{ème} question), Fabrice MARIDET (à partir de la 4^{ème} question), Jean-Louis MARQUANT, Christelle MARTINET SCHIRCH, Christophe MINET, Jean-Noël MONIER, Yves NOEL, Jean Louis PERICHON, André PLESSAT, Yves PLOUHINEC, Annie-France POUGET, Chantal PROBOEUF, Michel RAJAUD, Odile REVERET, Christophe RONGET, Maria SCHNEIDER, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Laurent TALON, Jean François TOCANT, Laeticia VARY, Alain VERNISSE

Les conseillers suppléants : Eric THINET représentant Guillaume LACROIX, Corinne CHANUT représentant Louis MERET,

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Jean-Michel ALLAIN à François ATHAYNE, Patrick AUBEL à Michel BRUNNER, Odile FRANCHISSEUR à André PLESSAT, Isabelle MOULIN à Aline BONNEAU, Aude PARRET BONMARTIN à Jean-Noël MONIER,

Absents : Excusés : Christian BONNET, Annie DEBORBE, Jean Philippe JALLET, Catherine JONET, Christian LABILLE, Françoise LACAUX, Sylvain NAFFETAS, Monique SEROUX, Pascal BAUDELOT, Marie-Agnès BONIN, Geneviève DESVIGNE, Jean-Michel GILLARDIN, Marlène SANTOS,

Secrétaire de séance : Alain SOUFFERANT

N°133- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE– Habitat - dispositif « Habiter Mieux » - Attribution aide aux bénéficiaires

Vu les délibérations des 3 EPCI fusionnés composant la Communauté de communes « Entr'Allier Besbre et Loire maintenues dans leurs dispositions respectives relatives au dispositif « Habiter Mieux » sur la période considérée,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant que les dossiers ci-dessous ont été validés lors de la session technique du Conseil départemental du 24 juillet 2024,

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer les aides prévues aux bénéficiaires,

Monsieur le Président expose que le bénéficiaire éligible au dispositif « Habiter Mieux » a reçu les accords nécessaires à la validation du plan de financement et donc du versement de l'aide communautaire.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, décide :

- **De verser l'aide communautaire au bénéficiaire du dispositif « Habiter Mieux » telle qu'elle figure au tableau ci-dessous concernant la réalisation des travaux d'amélioration énergétique ou autres prévus par le dispositif.**

NOM	VILLE	CAT PROPRIETAIRE	MONTANT
REUIL Eric	MONTCOMBROUX LES MINES	PO	200,00 €
TOTAUX			200,00 €

PO = Propriétaire Occupant

- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes opérations nécessaires et signer tout document se rapportant à l'affaire.

P.E.C
Le Président,



Certifiée exécutoire la présente délibération
Publiée ou notifiée par voie électronique le
Déposée par voie électronique en Préfecture le